



Offre de stage Bac +4/+ 5 : Amélioration de la connaissance des marais méditerranéens et de leur potentiel d'accueil piscicole H/F

Stage basé dans les locaux du CEN Occitanie
Aux salines de Villeneuve-lès-Maguelone (34)

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie) est une association loi 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement et par l'État et la Région au titre de l'article L. 414-11 du code de l'environnement, gestionnaire d'espaces naturels qui contribue à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional. Le CEN Occitanie est membre de la Fédération des CEN, réseau de 22 Conservatoires, en France. Il gère près de 35 000 ha dans la région dont 1500 ha en propriété/emphytéose.

Il agit selon 4 directions :

- L'amélioration et le partage des connaissances sur la biodiversité
- La préservation et la gestion des espaces naturels à enjeux
- L'accompagnement et l'émergence de projets de développement durable des territoires
- L'information, la formation, le transfert de connaissances et de compétences et l'animation de réseau.

L'action du CEN Occitanie s'appuie sur une équipe de plus de 130 salariés répartis sur 14 antennes et/ou maison de sites capables d'intervenir à différentes phases des politiques de gestion et de conservation de la biodiversité.

Pour en savoir plus : www.cen-occitanie.org

Le CEN Occitanie, est la structure porteuse du Pôle-relais lagunes méditerranéennes en Occitanie. Faisant partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances et sont coordonnés par **l'Office français de la biodiversité (OFB) avec lequel il agit en étroite collaboration dans le cadre du stage proposé.**

La mission du Pôle-relais : agir en appui aux politiques publiques, et en synergie entre têtes de réseaux, fédérer et accompagner les gestionnaires, les scientifiques et les acteurs œuvrant sur ces milieux, autour d'intérêts communs afin de leur permettre d'agir sur le terrain.

Son territoire d'action : Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie, Sud PACA et Corse.

Missions et responsabilités

Placé(e) sous la responsabilité de la Chargée de mission Occitanie du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

Conditions d'emploi : Stage de 6 mois à pourvoir pour l'obtention d'un diplôme de niveau Bac +4 à Bac +5

Depuis 2019, le **CEN Occitanie au titre de ses missions de Pôle-relais lagunes méditerranéennes, co-encadre avec l'OFB** des stages d'amélioration de connaissance des marais littoraux périphériques des lagunes méditerranéennes. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des Plans Nationaux d'Actions en faveur des milieux humides, et en application de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) et de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Ces travaux contribuent à la création, à la capitalisation, à la gestion et à la valorisation de données sur les zones humides et les marais littoraux. Ces données sont des ressources essentielles pour les pouvoirs publics et les acteurs pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs des politiques publiques des milieux humides, notamment à travers la gestion et la restauration écologique.

Depuis 2019, plus de 1500 ouvrages et plusieurs territoires de marais ont fait l'objet de cartographie sur la façade méditerranéenne. 2 documents de références sont actuellement disponibles pour guider la collecte et bancarisation des ouvrages en marais littoraux et lagunaires mais également pour identifier et délimiter les unités hydrauliques cohérentes de ces territoires.

Le plan national de gestion de l'anguille, approuvé par la Commission européenne en février 2010, s'attaque aux diverses causes du déclin de l'anguille en Europe : circulation entravée du fait de nombreux aménagements en travers de cours d'eau et dans les marais, dégradation des habitats, pollution des eaux et des sédiments, pêche et braconnage.

D'une manière plus générale, la transparence des ouvrages à la mer et une meilleure gestion hydraulique des marais littoraux et des lagunes méditerranéennes sont des leviers importants pour la préservation des populations piscicoles qu'elles soient dulcicoles, amphihalines ou marines. L'étude et la connaissance du fonctionnement de ces territoires doivent faire l'objet d'une attention particulière, pour accompagner la mise en œuvre :

- du règlement européen sur l'Anguille d'Europe
- de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin (indicateurs de pression « continuité terre-mer » expérimentaux pour le second cycle) ;
- du plan national en faveur des migrateurs amphihalins
- des actions 10 et 26 du plan national d'actions en faveur des zones humides (PNAZH 2022-2026) : «Favoriser la circulation des populations piscicoles par l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des marais littoraux et lagunes méditerranéennes» et «Mettre à disposition les données des milieux humides par l'intermédiaire d'une plateforme d'information géographique mutualisée».
- du Plan de gestion des poissons migrateurs de Rhône-Méditerranée 2022-2027

Afin de parvenir à cette mise en œuvre à l'échelle des marais méditerranéens, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (CEN Occitanie) en partenariat avec l'Office français de la biodiversité propose ce stage appuyé techniquement par le Forum des Marais Atlantiques.

Ce stage sera réalisé au démarrage et dans le cadre du LIFE BIODIV'France accepté fin 2023.

Principales missions

Contribuer à la cartographie des marais littoraux méditerranéens

Sous QGIS, il s'agit de créer des enveloppes cartographiques délimitant ces marais, appelées Unité Hydrauliques Cohérentes (UHC). Cette cartographie sera produite à l'échelle interrégionale (Occitanie, PACA et Corse), s'appuiera sur la cartographie existante des ouvrages hydrauliques déjà référencés en périphérie des grandes masses d'eau lagunaires, des données bibliographiques, et sera complétée d'une levée d'information sur le terrain :

- Délimiter les UHC en marais littoraux sous SIG

- S'assurer de la compatibilité ©Sandre du format de données pour leur bancarisation dans le réseau partenarial des données sur les zones humides (RPDZH).
- Se rendre sur certains sites lagunaires avec le gestionnaire pour caractériser (salinité, type de gestion) les marais qui seront délimités en UHC.

Contribuer au recensement des ouvrages hydrauliques et à l'amélioration des données de gestion hydraulique des marais méditerranéens

- Collecter les données d'ouvrages et de leur gestion auprès des gestionnaires de sites, mise en qualité de ces dernières au format ©Sandre
- Se rendre sur certains sites lagunaires avec le gestionnaire pour lever l'information, et s'assurer que l'ensemble des données ouvrages indispensables à la caractérisation et à la gestion ont été intégrées au Référentiel des Obstacles à l'Écoulement (ROE) et dans la base de données associée (BDOE) ;
- Création de logigrammes de la gestion hydraulique des marais littoraux de différents marais ;
- Participer aux travaux d'élaboration d'indicateurs de pression de continuité terre-mer pour la DCSMM et pour le rapportage européen de mise en œuvre du plan anguille ;

Contribuer à la bancarisation et valorisation des données collectées aux échelles : nationale, bassin, et locale.

- Bancariser les données ouvrages sous l'outil en ligne Géobs ou transmettre les données UHC (format©SANDRE) à l'administrateur du RPDZH.
- Enrichir et créer des fiches de synthèse « site » sur l'état des connaissances pour chaque marais.
- Diffusion des données auprès des partenaires du projet (Membres du PLAGEPOMI et de son groupe thématique « Anguilles en lagunes ») et plus largement des acteurs de ces milieux : Pôle-relais Marais Atlantiques, Manche et Mer du Nord, OFB, DREAL Rhône-Alpes, Agence de l'eau RMC, association Migrateurs Rhône Méditerranée, Cépralmar, gestionnaires des lagunes et chercheurs.
- Contribuer à l'élaboration d'une méthode de hiérarchisation des ouvrages à la mer.

Contribuer à la remontée de données bibliographiques sur les études et projets en cours portés en lagunes sur les poissons migrateurs

- En s'appuyant sur les ressources documentaires et bibliographiques existantes (sites web et bases de données bibliographiques, du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et des acteurs de la gestion des zones humides littorales méditerranéennes).
- En valorisant les retours d'expériences de gestion et restauration de la continuité écologique ayant utilisées les données - ROE, UHC, BDOE - produites précédemment
- Contribuer aux travaux du Groupe de travail Anguille en lagunes, participation à ses réunions

Relations liées au poste

Partenaires du projet :

- Structures porteuses du Pôle-relais lagunes méditerranéennes : Tour du Valat et Office de l'Environnement de la Corse ;
- Services OFB : Centres de ressources Milieux Humides, DAC, DASB, DGD PCE, Direction régionale Occitanie, Direction interrégionale PACA-Corse, Délégation de la façade méditerranéenne ;
- Gestionnaires de lagunes et marais de la façade méditerranéenne ;
- Forum des Marais Atlantiques ;

Partenaires externes :

- Membres du Groupe de travail Anguilles en lagunes piloté par la DREAL AURA en partenariat avec l'association MRM ;
- DEB du MTECT ;
- MNHN, IFREMER, INRAE Rennes et Bordeaux ainsi que les Universités de la Rochelle et de Perpignan.

Profil recherché

- Master 1 ou 2, en systèmes d'information localisés pour l'aménagement du territoire, géographie et environnement, gestion de l'eau et des milieux aquatiques, gestion intégrée des bassins...
- Connaissances en hydrologie, étude des populations et écologie des milieux aquatiques (en particulier les milieux humides et milieux littoraux)
- Connaissances en statistiques et analyse de données
- Bonne maîtrise des systèmes d'informations géographiques (QGIS);
- Aptitude au travail en réseau et à la communication avec des partenaires extérieurs ;
- Capacités à synthétiser, à rédiger
- Méthodique, rigoureux, organisé
- Autonome et sens de l'initiative
- Travail en équipe
- Sens du contact et ouverture d'esprit
- Permis B

Conditions

Début de stage à partir de mars 2024 (à définir en fonction de vos disponibilités)

Durée : 6 mois souhaités, 4 mois minimum.

Indemnités en vigueur

Lieu de stage : bureau au domaine des salines à Villeneuve-lès-Maguelone (34).

Des déplacements sont à prévoir dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault, le Gard et les Bouches du Rhône.

Le stagiaire sera formé durant le stage aux protocoles et méthodes nécessaires à la bonne réalisation de sa mission, en particulier sur les notions fondamentales du référentiel national des obstacles à l'écoulement (ROE) et le protocole d'identification et délimitation des Unités Hydrauliques Cohérentes.

Dépôt de candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel à nathalie.barre@cen-occitanie.org

Date limite de dépôt des candidatures : 27 janvier 2024 - Date prévisionnelle d'entretien : fin janvier- début février 2024